Ma ville bouge !

ville de Valentigney

www.valentigney.fr

L'actu à portée de main !

Valentigney infos

N°174 - novembre 2022

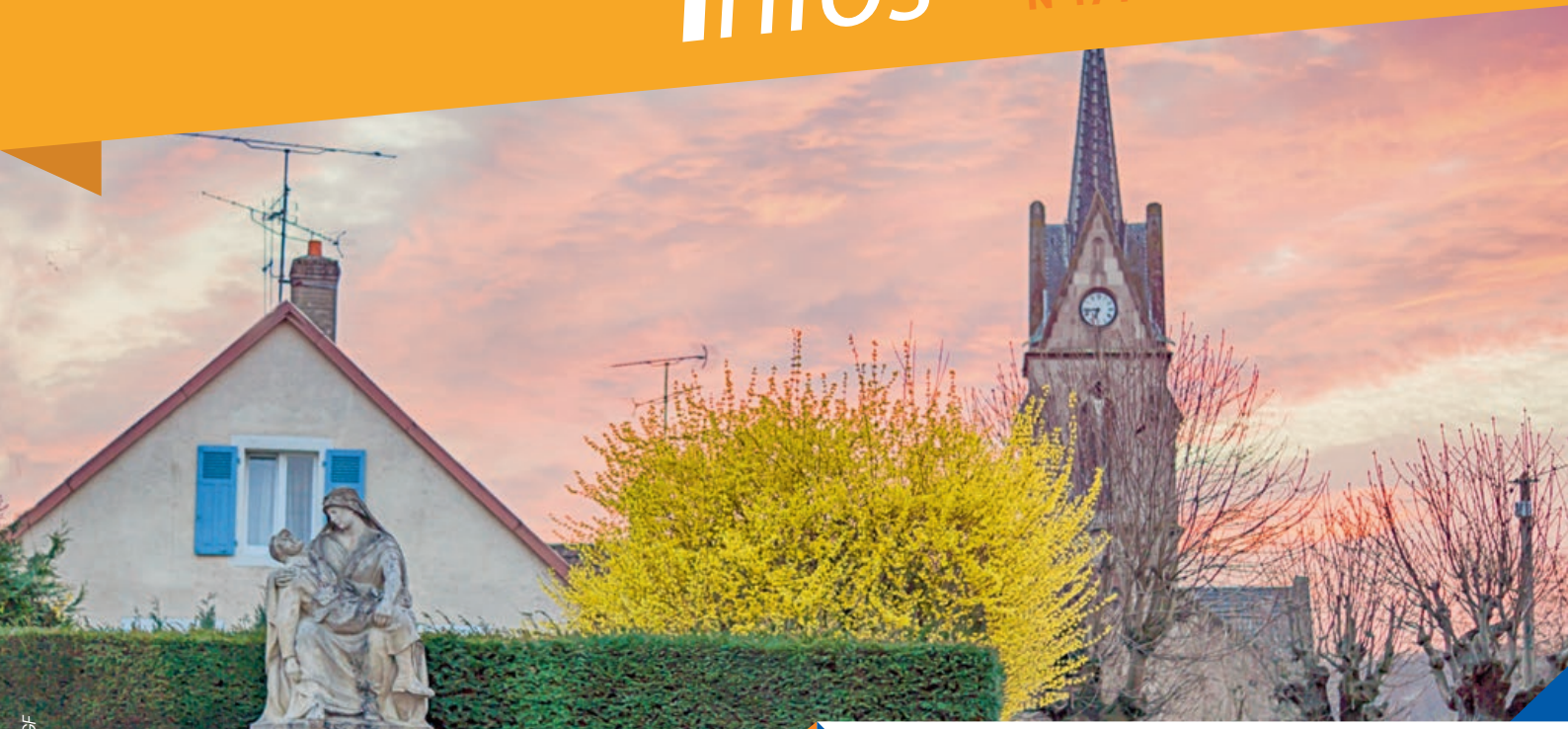

© GF

Valentigney, ville de mémoire *et du souvenir*

© GF

www.valentigney.fr

#mavillebouge

Sommaire

3 **Édito du Maire**
Responsabilité et solidarité

4 **Dossier**
Valentigney : ville de mémoire et du souvenir

5 **CCAS**

6 **Cadre de vie**

7 **Actualités**

8 **Culture**

9 **Économie / commerce**

10 **Monde associatif**

11 **Démocratie de proximité**

12 **Agenda**

Mairie Pratique

Les courriers envoyés en mairie sont à adresser d'une manière impersonnelle à M. le Maire, Hôtel de Ville - Place Émile Peugeot - BP 79 - 25702 VALENTIGNEY cedex.

Ouverture de la mairie au public :
- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

- Réservation de salles municipales : aux horaires d'ouverture de la mairie (sauf pendant les vacances scolaires).

Espace Emploi Sud
- Pôle multiservices, 14 bis rue Gustave Courbet à Valentigney. Tél. 03 81 36 12 80
  Ouvert à tous sans rendez-vous :
  lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13 h 30 à 17 h

www.valentigney.fr

courriel : contact@valentigney.fr

• Mairie standard	03 81 36 25 00	• Service éducation	03 81 36 25 05
• Police municipale	03 81 36 25 07 06 08 90 80 40	• Service culture	03 81 36 22 43
		• Service communication	03 81 36 22 42
• Services techniques	03 81 36 25 01	• Service commerce	03 81 36 25 36
• Centre Technique Municipal	03 81 37 70 40	• Archives municipales	03 81 36 22 53
• CCAS	03 81 36 25 02	• Pôle multiservices	03 81 36 12 80
• Urbanisme	03 81 36 25 03	• Médiathèque	03 81 37 98 98
• Fêtes et cérémonies	03 81 36 22 55	• Bibliothèque annexe	03 81 35 09 54
• Service des sports	03 81 36 25 04		

Bulletin d'information municipale • N° 174 • NOVEMBRE 2022
▶ Directeur de la publication : Philippe Gautier ▶ Rédaction : Karima Kabouss
▶ Responsables de la communication : Arnaud Pavillard - Armando Lopes ▶ Photos : Fonds Ville et associations, le Club photo, Pixabay, Adobe Stock, Pays de Montbéliard Agglomération ▶ Conception & Impression : Schraag Imprimerie - Belfort
▶ Dépôt légal : 1282-7630 - novembre 2022

Ne pas jeter sur la voie publique.
Nous respectons les consignes du tri.
Le papier se recycle !

Responsabilité *et solidarité*

La période est très difficile. Ceci est dû à la conjonction de multiples crises, sanitaire, sociale, économique, d'un contexte international très incertain, mais également, soyons lucides, de phénomènes spéculatifs pour de nombreux produits. Personne ne songerait à le nier. Dans une telle configuration, est-il opportun de contribuer à aggraver les difficultés ?

C'est dans de telles périodes que l'on mesure le courage et le sens des responsabilités.

Du courage, ce n'est pas ce qui manquait aux combattants, figurant sur le monument aux morts, car Morts pour la France et à tous leurs frères d'armes à leurs côtés lors des combats.

Du courage, il en fallait aussi en 1968, à Prague, lorsque les manifestants tchèques et slovaques d'alors tentaient de s'opposer à un envahisseur qui ne se retira qu'en 1991. Ils prenaient tous les risques et ce n'était pas pour trouver « Sous les pavés la plage », tel le célèbre slogan qui fleurissait alors en France à la même époque, passé d'ailleurs à la postérité (contrairement au plein emploi d'alors). Mais ils combattaient pour rester libres dans un pays souverain, l'essentiel pour un citoyen, pour une citoyenne. La liberté, ils en connaissaient le prix. Ceci reste, hélas, toujours valable, à l'heure actuelle.

Dans des contextes exceptionnels, il convient de faire preuve de courage, de responsabilité. Une chose est de relayer des revendications. Une autre est de contribuer à accroître les difficultés du quotidien du plus grand nombre, pour se rendre au travail, conduire des personnes isolées, faire les courses pour des parents âgés, prendre des leçons pour obtenir le permis de conduire, indispensable sur un CV car synonyme de disponibilité, etc.

Que la pénurie des carburants soit orchestrée avec des grèves à la SNCF, il est alors raisonnable d'établir un lien entre ces événements et de le souligner, qui plus est, si des acteurs politiques incitent à surenchérir dans le registre révolutionnaire. Cela fait la une des médias, suscite le buzz mais au final c'est l'ensemble des usagers qui est pénalisé, une nouvelle fois. Le pays qui est désorganisé avec toujours les mêmes secteurs clés sous contrôle… lors d'épisodes cruciaux, cela s'est vérifié à de nombreuses reprises dont encore à l'heure actuelle

Ne soyons pas dupes, l'heure est nécessairement, et encore plus que jamais, à la responsabilité et à la solidarité. C'est dans ce registre que l'équipe municipale entend continuer son action.

Philippe Gautier
Maire de Valentigney

Dossier

Valentigney, *Ville de mémoire et du souvenir*

Le mois de novembre est placé sous le signe du souvenir et des commémorations. Durant ces cérémonies, le devoir de mémoire s'impose pour faire vivre le souvenir de celles et ceux qui ont combattu pour que notre pays retrouve en son temps sa liberté.

Une plaque pour ne pas oublier

À Valentigney, les cérémonies patriotiques de cet automne prendront un caractère singulier. En effet, à l'occasion de la commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918, une plaque commémorative, apposée sur le Monument aux Morts sera dévoilée au public. **Elle mettra à l'honneur 13 combattants boroillots, morts pour la France.** Ces 13 « oubliés de l'Histoire » dont les noms ne figurent pas sur notre Monument aux Morts, ont perdu la vie lors des différents conflits qui ont marqué notre pays entre 1914 et 1962. À cette occasion, nous vous invitons à faire connaissance avec notre Monument et à visiter les expositions qui seront présentées à la médiathèque Jules Carrez.

Les treize combattants mis à l'honneur

1914 : Louis CUVIER - Jules LOCHARD - Léon MOYNE
1915 : Émile GLARDON - Fernand HORY
1916 : Paul MATHIE
1918 : Louis GRENET - Fernand SEMONIN
1944 : René GOETZ
1945 : Charles JEANBOURQUIN - Guy BERTRAND - Georges ROCH
1963 : René BOUTEILLER

Programme du 11 Novembre

Pour cette journée commémorative, **le rassemblement est prévu à 14h45 sur la place de la République**, pour un départ à 15h en direction du Carré Militaire au cimetière. Après la cérémonie au Carré Militaire, le cortège se dirigera vers le Monument aux Morts où sera dévoilée la plaque gravée avec les 13 noms. Les cérémonies se dérouleront en présence de représentants de l'Office National des Anciens Combattants (ONAC) et de nombreuses personnalités de la Région. Sans oublier des membres des familles des combattants dont les noms viendront rejoindre le Monument. Il est important de souligner le conséquent travail de recherches mené par le Centre d'Entraide Généalogique de Franche-Comté et la Société d'Émulation de Montbéliard afin de retrouver les familles.

Autour des commémorations

Deux expositions vous sont proposées par le service culturel, en partenariat avec l'Office National des Anciens Combattants et le Centre d'Entraide Généalogique de Franche-Comté. La première **« Onac : 100 ans au service du monde combattant : portraits croisés de ressortissants d'hier et d'aujourd'hui »**, présente les portraits d'anciens combattants, prisonniers de guerre, déportés, veuves de guerre, blessés, pupilles, victimes du terrorisme. Les ressortissants ainsi mis en avant sont issus des deux conflits mondiaux mais également des guerres de décolonisation et des opérations extérieures. La seconde exposition vous invite à découvrir **l'histoire de notre Monuments aux Morts**.
Les expositions sont visibles à la médiathèque Jules Carrez **du 11 au 18 novembre** (sauf lundi 14 novembre).
Horaires : vendredi 11 de 13h à 18h
Du mardi 15 au vendredi 18 : de 14h30 à 17h30

À la découverte de notre Monuments aux Morts

Lors de la première Guerre mondiale, 148 soldats originaires de Valentigney furent tués. En janvier 1919, le conseil municipal décida de l'ouverture d'une souscription et confia la réalisation du monument au sculpteur Henri Vallette. Ce dernier avait déjà réalisé en 1911 le médaillon du pasteur Dieterlen pour la paroisse. Le Monument aux Morts de notre Ville est inauguré le 21 novembre 1920 en présence d'une foule nombreuse. Après la Guerre de 1939-1945, s'est posée la question de construire un deuxième monument, près de l'Asile du Rocher. Finalement, il a été décidé d'étendre le monument initial, en construisant deux nouvelles ailes. Cette extension fit l'objet d'une inauguration le 18 novembre 1949.

Vendredi 18 novembre, nous célébrerons le 78e anniversaire de la Libération de Valentigney. Pour cette cérémonie du souvenir, le rassemblement est prévu à 17h30 à la stèle de l'angle supérieur du cimetière pour un défilé jusqu'à la place de la République. Ensuite, le cortège se rendra au Monument aux Morts. À cette occasion, un détachement militaire du 152e Régiment d'Infanterie de Colmar sera présent dans notre Ville.

CCAS | Seniors

Un avant-goût de Noël *pour nos seniors*

© Marché de Noël Colmar - noel-colmar.com

Jeudi 8 décembre 2022, le CCAS de Valentigney vous invite à découvrir le marché de Noël de Colmar. C'est l'un des plus réputés d'Alsace, autant pour les produits exposés que pour la beauté de ses décorations. Partout où le regard se pose, ce ne sont que des vitrines et maisons décorées, des successions de rues et de ruelles animées où se mêlent les odeurs d'orange et de cannelle. Le temps d'une journée, laissez-vous séduire par l'atmosphère intime et chaleureuse de cette ville d'art et d'histoire dont le patrimoine exceptionnel sert d'écrin à la fête.

À découvrir…
Au programme de cette journée : visite guidée de la « Choco Story », dégustation d'un chocolat, déjeuner au restaurant, puis temps libre au marché de Noël.
Le départ est prévu à 8h15, sur la place de l'Europe et le retour s'effectuera en fin de journée.

Tarifs comprenant le transport, la visite de la chocolaterie et le déjeuner (boissons comprises) :
- 77 € (sur la base de 30 participants)
- 46,20 € (pour les personnes dont le revenu imposable est inférieur au barème fiscal en fonction du nombre de parts fiscales).

Cette réduction est valable une seule fois par année civile. **Sous réserve d'une participation ANCV de 160 € en 2023**

Inscription au CCAS auprès de Sandrine Vergon au 03 81 36 25 02 jusqu'au 1er décembre 2022.
Merci de fournir l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021.

Vacances Seniors 2023, *le charme de la Provence*

Le CCAS s'inscrit, avec l'Agence nationale des Chèques-Vacances (ANCV), dans une démarche pour la mise en œuvre du programme « Seniors en vacances ». Il a pour objectif de faciliter le départ en vacances des personnes qui en sont éloignées, rompre l'isolement et créer du lien social, favoriser le bien-vieillir. **« Seniors en vacances »** s'adresse prioritairement aux personnes âgées de 60 ans et plus à la date du départ. Le séjour 2023 se déroulera **du samedi 27 mai au samedi 3 juin**.

Au cœur du Luberon

Situé à proximité du village médiéval de **CÉRESTE**, entre Apt et Manosque, au cœur du Parc Naturel du Luberon, le village vacances « Domaine du Grand Luberon » est implanté dans un parc arboré et fleuri. Côté gastronomie, spécialités régionales et dîners à thème vous seront concoctés. Vous disposerez d'une piscine de plein air chauffée, d'un espace forme (sauna, hammam, jacuzzi), d'une terrasse…

Un territoire pittoresque

Un riche programme attend nos seniors. Citons entre autres, la découverte des villages de Banon, Céreste, Saignon, village typique du sud du Luberon ou Lurs, qui offre un panorama exceptionnel sur la vallée de la Durance. Un circuit pédestre à travers la ville d'Avignon est aussi au programme. Vous découvrirez aussi le village de Fontaine de Vaucluse, sa galerie des artisans et son moulin à papier. À Apt, vous dégusterez de délicieux fruits confits. Enfin, une excursion à la journée vous mènera à Marseille où vous découvrirez, à bord d'un petit train, les sites emblématiques de la ville. Des dîners et soirées animées viennent compléter le programme.

Coût du séjour et modalités de paiement

Les tarifs sont les suivants :
576 € pour une chambre double (416 € avec l'aide ANCV) et 656 € pour une chambre particulière (496 € avec l'aide ANCV). Sous réserve d'une participation ANCV de 160 € en 2023.

Sont éligibles à l'aide de l'ANCV, les retraités dont le revenu imposable, mentionné sur l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021, ne dépasse pas le barème fiscal. L'aide de l'ANCV est attribuée une seule fois par personne et par année civile. Le règlement s'effectue à la validation des inscriptions.
Échelonnement possible des paiements.

Inscriptions

Elles se dérouleront **du lundi 5 au mercredi 7 décembre et du lundi 12 au jeudi 15 décembre** au CCAS auprès de Sandrine Vergon. Pour votre inscription, vous voudrez bien vous munir des pièces suivantes : avis d'imposition 2022, pièces d'identité, cartes mutuelle et vitale, attestation assurance responsabilité civile.

Plus d'infos : CCAS – Tél. 03 81 36 25 02
Nombre de places limité, inscription dans l'ordre d'arrivée et sous réserve des conditions d'éligibilité. **L'inscription ne vaut pas validation.**

Cadre de vie

Déchets : *PMA vous informe*

Pays de Montbéliard Agglomération a mené récemment une campagne de recensement et d'adaptation des bacs à ordures ménagères auprès des usagers. Un agent de la société SULO déposera, **entre le 16 novembre et le 1er décembre 2022**, un nouveau bac à l'adresse des foyers concernés. Un document informatif leur aura été déposé en amont dans les boîtes aux lettres.

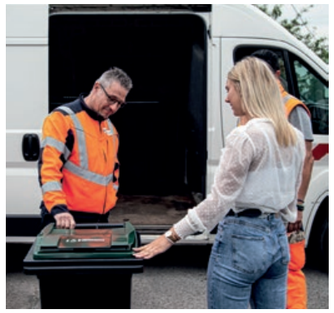

© PMA - S. Coulon

Renseignements : Direction Collectes et Traitement des Déchets de PMA - Tél. 03 81 31 84 99

Taxe d'aménagement : *votre service urbanisme vous informe*

Depuis le 1er septembre 2022, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) est chargée de la liquidation de la taxe d'aménagement de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées.

Qu'est-ce que cela change pour le pétitionnaire lors du dépôt de sa demande (en ligne ou en format papier) ?

- **La DENCI** (Déclaration des Éléments Nécessaires pour le Calcul des Impositions) **n'a plus à être renseignée pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée depuis le 1er septembre 2022, sauf cas particuliers.** (La DENCI constitue la base des données à partir de laquelle la taxe d'aménagement et la redevance d'archéologie préventive seront calculées). Les DENCI des demandes de permis modificatifs et des transferts déposés après le 1er septembre 2022 mais rattachés à une demande d'autorisation d'urbanisme initiale déposée avant le 1er septembre 2022 devront en effet continuer à être renseignées.
- Sauf cas particuliers, **pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter de cette date, une déclaration devra être effectuée par les redevables auprès des services fiscaux**, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction (au sens de l'article 1406 du CGI), sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « Biens immobiliers ».

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous rapprocher du service Développement Urbain – Tél. 03 81 36 25 03.

FORMULAIRES ACCESSIBLES EN LIGNE
L'ensemble des Cerfa entrés en vigueur le 1er septembre 2022 ont été publiés sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1986

Les enquêtes de l'Insee

Pour suivre au plus près les mouvements de la société et de l'économie française, l'Insee mène des enquêtes auprès des ménages. Les informations recueillies servent à tous les acteurs de la société : pouvoirs publics, administrations, entreprises, chercheurs et enseignants, associations et particuliers. Elles leur permettent d'améliorer leurs connaissances de la société et de prendre des décisions éclairées. Pour chacune de ces enquêtes, l'Insee interroge un échantillon de la population, soit via un questionnaire papier, soit par téléphone, soit par internet.
Dans notre Ville **trois enquêtes** sont en cours :

- Enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité **(du 7 novembre au 4 décembre 2022).**
- Enquête statistique sur l'autonomie **(jusqu'à décembre 2022)**
- Enquête statistique sur la formation tout au long de la vie **(jusqu'au 25 mars 2023)**

Les enquêteurs de l'Insee sont munis d'une carte officielle les accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous leur réserverez.

Énergie : votre avis compte

La Ville de Valentigney s'inscrit dans une démarche vertueuse d'économie d'énergie. À ce titre elle procède depuis le 17 octobre dernier à **l'extinction de l'éclairage public de 23 heures à 5 heures**. Cette démarche se justifie au vu des consignes gouvernementales et des risques éventuels de délestages. Cette action contribue par ailleurs à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.
Concernant **les illuminations de Noël**, vous avez été sollicités afin de donner votre avis sur leur maintien sous leurs formes habituelles sur l'ensemble de la Ville ou recentrées sur un périmètre réduit de centre-ville.
Les réponses se répartissent ainsi : **24,8 %** des personnes sont favorables au maintien du périmètre habituel et **75,2 %** sont pour la réduction du périmètre au centre-ville.

La Poste : *les travaux sont terminés*

Après quatre mois de travaux, le bureau de Poste de Valentigney a réouvert ses portes il y a quelques jours. Vous êtes désormais accueillis dans un espace plus moderne et agréable.
Nous reviendrons plus en détails sur les travaux menés à la Poste dans le magazine du mois de décembre.

Actualités

Top départ *pour le Trail des Ducs*

Dimanche 20 novembre, le Trail des Ducs revient dans notre Ville. À cette occasion, trois courses et une marche nordique sont au programme. Les départs seront donnés depuis le stade des Longines. Petite présentation des parcours.

Les Ducs – départ à 9 h

Les Ducs, parcours de 28 km, est réservé aux traileurs les plus aguerris. Le début du parcours est commun à celui de la Duchesse. Vous monterez jusqu'au belvédère de Mandeure, vous descendrez ensuite dans la côte de Champvermol avant de remonter à proximité du motocross de Mandeure. Après un passage à proximité d'Écurcey, un parcours en montagnes russes dans les combes vous conduira jusqu'au lieu-dit du Haut des bois. La traversée des bois qui s'en suit vous mènera sur une piste de VTT jusqu'à l'intersection avec le parcours du 18 km puis retour du côté de Bondeval.

La Duchesse - départ à 9 h 45

Pour cette course de 18 km, vous longerez le Doubs par un sentier de pêcheurs avant de remonter sur le bois de Saint-Symphorien et la bordure du site PSA de Belchamp. Vous redescendrez ensuite jusqu'au théâtre gallo-romain de Mandeure avant de traverser les bois jusqu'à Bondeval. Ouvrez l'œil, des sculptures fantaisistes vous observeront… Vous redescendrez enfin par le bois du Bannot jusqu'à Beaulieu. Ce parcours nécessite un entraînement régulier en course à pied.

La marche nordique – départ à 9 h 50

La marche nordique suit le parcours de la comtesse (pas de boucle autour du stade ce qui réduit légèrement la distance).

La Comtesse – départ à 10 h 15

La Comtesse est la course la plus courte (10 km) et la plus accessible. Vous resterez sur la commune de Valentigney et prendrez un peu de hauteur au milieu du parcours. Profitez-en pour regarder la vue sur la commune !

Tarifs et inscriptions : www.paysdemontbeliard-triathlon.org

Une journée pour *les droits de l'enfant*

La Ville de Valentigney, membre du réseau Unicef « Ville amie des enfants », participe chaque année à la Journée internationale des droits de l'enfant. À cette occasion, de nombreuses animations gratuites seront organisées **mercredi 23 novembre de 13 h 30 à 16 h 30** à la salle de la médiathèque Jules Carrez.

« La famille » sous toutes ses formes

La Journée internationale des droits de l'enfant est co-organisée par les services de Ville et ses partenaires : Centre Social, Francas, lycée Armand Peugeot, comité Unicef. Cette année, les différentes structures ont travaillé sur le thème de « la famille ». Elles animeront tout au long de l'après-midi de nombreux ateliers autour de cette thématique. À découvrir, entre autres, un atelier pâte à modeler, un espace lecture, un Kamishibaï, un jeu des 7 familles à personnaliser, des jeux de société à pratiquer en famille… Un fond de livres (Prix Littérature Jeunesse Unicef) sera mis à disposition. À découvrir également une exposition sur les Droits de l'Enfant et la vente de cartes de Noël. Le club Unicef et la section « micro-lycée » du lycée Armand Peugeot participeront à l'animation de l'espace lecture de la médiathèque en lisant des histoires aux enfants. Pour clore en beauté cet après-midi festif, un goûter sera offert aux enfants.
La manifestation est ouverte à tous.

Soirée *Beaujolais nouveau*

Jeudi 17 novembre, le comité des fêtes de Valentigney vous invite à venir déguster le Beaujolais nouveau. Rendez-vous à 19 h à la salle Georges Jonesco pour une soirée conviviale. Le tarif comprenant la dégustation plus le repas est de 15 € par personne. Si vous ne souhaitez pas profiter du repas, l'entrée est au prix de 2 € (pour la dégustation uniquement).
N'hésitez pas à contacter le comité des fêtes au 06 86 10 61 29, 06 23 66 00 41 ou par mail à comitefetes.valentigney@gmail.com.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Culture

L'architecture *en photo*

Du 19 au 27 novembre, le centre culturel Pierre Belon accueille la semaine de la photographie. Cette nouvelle édition met à l'honneur le photographe Philippe Simon. Découvrez toute l'étendue de son talent à travers ses réalisations sur le thème «Architecture». L'exposition est visible gratuitement les week-ends de 14h30 à 19h et en semaine (sauf le lundi) de 16h à 18h30.

Rencontre avec l'invité d'honneur

Philippe Simon est un photographe amateur, autodidacte, passionné d'architecture contemporaine. Il débute dans la photographie en 2010 en s'intéressant à cette discipline et plus particulièrement au détail architectural. Ce détail qui résiste à l'œil et qui ne se dévoile qu'à celui qui veut bien lui consacrer de l'attention et du temps. Ce détail qui souvent ne retient l'attention de personne. Dessinateur de formation, perspectives, lignes et géométrie n'ont pas de secrets pour lui. «*Mon format préféré est le carré, il demande une exigence de composition particulière plus importante que les autres formats et met mieux en valeur le détail architectural*» nous confie-t-il. Philippe Simon expose régulièrement depuis 2016 et intervient dans les clubs photos pour présenter son travail et sa démarche photographique.

Les actus de *la Maison des Contes*

Depuis quelques semaines, **une boîte à livres en libre-service** est installée à la Maison des Contes en Est. N'hésitez pas à vous y arrêter à l'occasion d'une balade dans Valentigney. De plus, la création d'un spectacle de conte par Mapie Caburet «Les ELLES de la Forêt» est en cours de préparation à la Maison des Contes. Pour ce spectacle, Mapie Caburet est accompagnée des violoncellistes Stann Duguet et Pascale Berthomier.

Pour les plus jeunes, la Maison des Contes en Est accueillera, **mercredi 16 novembre à 16h**, le spectacle «Debout, de bois». C'est l'histoire d'un petit être – de bois – qui naît dans un univers inconnu. C'est aussi l'histoire d'une rencontre, forte, essentielle, qui va tout changer. C'est enfin l'histoire de l'avant, de l'après, et de l'espoir: rien n'est jamais totalement fini, tout se transforme, à l'image de ce petit monde de sable et de bois.

Le spectacle s'adresse aux enfants de 18 mois à 3 ans. L'entrée est gratuite, sur réservation auprès de la Lueur des Contes.

Enfin, vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas les dates du prochain «Merveilleux Festival», programmé **du 1er au 10 février 2023**. La programmation vous sera dévoilée prochainement pour réserver vos places aux spectacles et ateliers.

Contact: À la Lueur des Contes - Tél. 06 85 55 08 88
ou alalueurdescontes@laposte.net

Savourez *un moment de poésie*

Mercredi 7 décembre à 14h30, la médiathèque Jules Carrez accueille «La compagnie des contes perdus» pour une représentation de son spectacle de marionnettes **«Décrochons la lune»**. Ce spectacle raconte les aventures de deux sœurs qui retrouvent dans le grenier de leurs grands-parents une vieille valise appartenant à leur maman, Sélénée. À l'intérieur, des objets précieusement gardés lorsque celle-ci avait 10 ans. Des bocaux remplis de souvenirs, ceux des vacances à la mer de l'année 1969, le jour où elle a décroché la lune…

Riche en références historiques, c'est un moment très poétique qui vous attend à la médiathèque Jules Carrez.

Contact: médiathèque Jules Carrez – Tél. 03 81 37 98 98

Le spectacle s'adresse à tous les publics, à partir de 4 ans. **L'entrée est gratuite mais il est indispensable de réserver sa place au bureau de prêt de la médiathèque au préalable.**
Un ticket d'entrée vous y sera remis.
Attention: nombre de places limité.

Comme un air de *Noël...*

Valentigney organise son traditionnel marché de Noël **samedi 17 décembre**. **Rendez-vous de 10h à 20h** sur la place Émile Peugeot.

Cadeaux, déco et gourmandises

De nombreux artisans seront présents pour vous faire découvrir produits issus du terroir et objets artisanaux. Pour les cadeaux de fin d'année, un vaste choix s'offrira à vous. Pour décorer votre intérieur comme il se doit, toutes sortes de décorations de Noël seront en vente. Enfin, pour vos repas de fête, retrouvez sur le marché de Noël des stands proposant les gourmandises incontournables de cette période de l'année.

Plus d'infos: service culturel - Tél. 03 81 36 22 43

Économie | Commerce

Les services d'une *médiatrice familiale*

Stéphanie Ligier est éducatrice de jeunes enfants et médiatrice familiale diplômée d'État, assermentée à la cour d'appel de Besançon. Elle vous reçoit, sur rendez-vous, au 7 rue des Combes Saint-Germain.

Son parcours

Stéphanie Ligier s'est toujours intéressée aux relations humaines. C'est pourquoi elle en a fait son métier, qu'elle exerce depuis 24 années maintenant. Elle s'est d'abord consacrée à l'accompagnement d'enfants porteurs de handicaps et leurs familles avant de diversifier ses compétences: psychologie, communication non violente, gestion de conflits, coaching en développement personnel… Elle s'est ensuite intéressée à la médiation au cours d'un voyage d'études au Canada. Forte de ses expériences, elle a à cœur d'en faire profiter les personnes qui traversent des périodes de doutes, de tensions familiales, de turbulences de la vie.

À qui s'adresse la médiation familiale?

Elle s'adresse aux personnes qui doivent faire face à des difficultés du type désaccords familiaux, successions difficiles, tensions de voisinage, séparation, maladie, recomposition familiale… Stéphanie Ligier est également à votre écoute pour retrouver l'apaisement en cas de difficulté avec votre enfant (opposition, isolement…), si vous souhaitez être accompagné dans la parentalité ou encore si la communication avec une personne de votre entourage est devenue difficile. Elle vous aidera à retrouver harmonie et équilibre en vous accompagnant individuellement ou à plusieurs (médiation conjugale, familiale…).

Stéphanie Ligier a le projet de remettre en place des groupes de paroles tels qu'ils étaient proposés avant le Covid. Ces groupes permettront de partager ses expériences, de se délester des soucis du quotidien et de se sentir moins seul dans les difficultés.

Renseignements et prise de rendez-vous:
Tél. 06 23 88 74 65 ou ligier.s@sfr.fr
Facebook: dialogue et médiation en Franche-Comté

Place à *la création*

Votre *Valentigney infos* est allé à la rencontre de Sylvie Lantz. Elle nous a présenté son métier, sa passion et son univers. La Boroillotte réalise toutes sortes de créations plus originales les unes que les autres. Elle conçoit ses créations avec beaucoup de minutie. Si vous souhaitez vous offrir un objet unique et original ou faire plaisir à vos proches, n'hésitez pas à la contacter. Toutes les créations sont réalisées en fonction de vos goûts et de vos envies. Sylvie propose également des ateliers de démonstrations et d'initiation, l'occasion de laisser libre court à votre créativité.

Pour en savoir plus sur son activité, rendez-vous sur Facebook: Gonis L'atelier de Mausy et Scrap Kdo

Un salon *enchanté...*

Pour son dixième anniversaire, le salon de coiffure «Qualita'tif» se fait une beauté et change de nom pour devenir «Le salon enchanté». Cindy et Chloé se font une joie de vous y accueillir pour prendre soin de vous. Le salon vous offre un large choix de services: coupes dames, hommes et enfants, colorations, mèches, permanentes, chignons… L'équipe est également experte en lissage et soin brésiliens ainsi qu'en extension. N'hésitez pas à venir à la rencontre de Cindy et Chloé, vous serez… enchanté(e)!

Le salon enchanté soutient l'association «Coiffeurs justes» qui œuvre pour la dépollution des océans ainsi que «Boucles roses» qui s'engage pour la recherche contre le cancer du sein.

En pratique:

Le salon enchanté - 78 rue des graviers - Tél. 03 81 37 48 23
Le salon vous reçoit les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 18h30, les mercredis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 16h.

Monde associatif

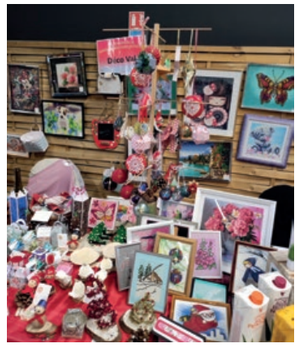

La fin d'année de l'ACAV

L'association des commerçants et artisans de Valentigney met les petits plats dans les grands et vous couvre de cadeaux pour cette fin d'année. En effet, elle met en place **du 1er au 24 décembre** l'opération « La hotte de Noël des commerçants ». Plus de 90 bons d'achats d'une valeur totale de 6000€ sont en jeu ! Rendez-vous dès le 1er décembre chez l'un de vos commerçants adhérents à l'ACAV pour tenter votre chance. Peut-être ferez-vous partie des heureux gagnants du tirage au sort !

Marché festif

Depuis quelques années, l'ACAV, avec le soutien de la Ville de Valentigney, organise son marché festif à l'occasion de la Saint-Nicolas. Cette année, l'association vous donne rendez-vous le **dimanche 4 décembre de 10h à 18h** à la salle Georges Jonesco. La manifestation est en accès libre. Comme chaque année, de nombreuses animations pour tous sont au programme. Une trentaine de stands vous proposeront artisanat et produits gourmands.
Buvette et petite restauration sur place.

Plus d'infos : Association des commerçants et artisans de Valentigney - Tél. 06 30 01 76 98 ou acavalentigney@outlook.fr

Alors, *on joue ?*

Seriez-vous intéressé(e) par un club « tarot » ? La Maison Pour Tous est prête à l'organiser dans notre Ville. Tous les amateurs de tarot qui le souhaitent peuvent contacter la Maison Pour Tous et rejoindre un groupe de passionnés. L'occasion pour les amateurs de passer de bons moments autour d'une passion commune.
À noter : il reste encore des places dans les autres clubs et ateliers de la Maison Pour Tous.
N'hésitez pas à la contacter pour en savoir plus.

Contact : Maison Pour Tous – Tél. 06 25 93 27 67 ou maison-pour-tous1@orange.fr.
Des permanences sont assurées tous les jeudis de 12h15 à 14h.

Échecs et maths *à l'accueil libre*

Les échecs sont particulièrement prisés et appréciés par les enfants. Que l'on soit novice ou expert, jouer aux échecs nécessite des compétences spécifiques. Ainsi dans le cadre du périscolaire en soirée, l'Accueil libre en partenariat avec le club d'échecs de Voujeaucourt « la Diag'du fou » met en place un projet d'initiation aux échecs. Le club voujeaucourtois s'engage à développer l'enseignement du jeu d'échecs en milieux périscolaires afin de permettre aux enfants de pratiquer une activité mobilisant leur sens de la concentration, de la réflexion, et favorisant le plaisir du jeu, la convivialité et la détente. Les Francas poursuivent les mêmes objectifs en proposant aux enfants du périscolaire plusieurs activités développant les mêmes valeurs éducatives.
Chaque lundi, Monsieur Bernard, suppléé par Isabelle l'animatrice référente de l'Accueil libre, interviennent pendant une heure auprès des enfants. Cette activité leur permet d'atteindre les objectifs suivants :

- Acquérir toutes les règles du jeu
- Assimiler des stratégies
- Anticiper des actions
- Faire preuve d'analyse avant d'agir.

Pour conclure le projet, les enfants se rendront au club de Voujeaucourt et s'affronteront lors d'un tournoi et concours par équipe.

Démocratie de proximité

Discuter ou bloquer, *un dilemme dans l'air du temps*

Chacun choisit sa méthode de travail qui heureusement transcende les clivages politiques, ceci est valable tant au niveau national qu'à l'échelon local. Cela peut se comprendre si nationalement cela permet de préparer des élections professionnelles, de favoriser des épisodes pénalisant l'ensemble des usagers avec en point de mire un hypothétique grand soir.

Cela peut aussi se concevoir localement car permettant d'exister dans l'espace médiatique, à défaut de propositions concrètes. On peut rappeler tous les projets qui dans les mandats antérieurs à 2014 avaient donner lieu à des consultations, des discussions au long court et qui avaient fini… dans un fond de tiroir à défaut de voir le jour sur le territoire. Alors même que les marges de manœuvres financières de la commune n'étaient pas impactées par les réductions drastiques des diverses dotations étatiques, et que la population de la commune baissait chaque année.

Il convient de rappeler également que les élus de l'époque pouvaient classer une zone AU (A URBANISER) car ne faisant pas partie de l'Espace Naturel Sensible de la Baume, ceci évitera la propagation d'informations erronées. La conjugaison d'intérêts particuliers, dont le classique NINBY (« pas dans mon arrière-cour ») avec celle d'une philosophie plus radicale prônant « ne construisez rien nulle part près de quoi que ce soit » peut certes faire le bonheur de communes voisines mais en tout cas pas celui de jeunes couples désirant s'installer dans la commune et en tout cas ne correspond pas à l'intérêt de la commune dans son ensemble. Valentigney ne peut pas s'inscrire à nouveau dans une phase de régression.

Groupe Majoritaire

Tribune *de l'opposition*

Pour faire face à la crise énergétique, la Ville de Valentigney a décidé l'extinction partielle de l'éclairage public. Dorénavant, plus aucune rue ne sera éclairée de 23h00 à 5h00.
Cette disposition répond à l'urgence de réduire la consommation électrique.

Pour autant, il convient dès à présent d'engager une réflexion globale quant aux enjeux et défis énergétiques posés afin de définir un programme d'actions de long terme qui allie la préservation de la biodiversité, la réduction de la consommation électrique et les besoins humains.

Cette réflexion doit associer étroitement les citoyens afin que chacun puisse apporter sa contribution et faire en sorte que les choix qui seront nécessairement opérés puissent être partagés pleinement.

Suite à la décision de l'extinction partielle de l'éclairage public, des questionnements, fort légitimes, sont nés en termes de sécurité routière et d'augmentation éventuelle de l'insécurité.

C'est pourquoi, il sera absolument indispensable d'effectuer des bilans réguliers des mesures prises afin d'en vérifier la pertinence et d'adapter les dispositifs retenus le cas échéant.

L'État a développé des programmes pour accompagner les collectivités pour la transition écologique et énergétique, il est donc temps de définir un projet pour les générations futures et d'obtenir les financements nécessaires à sa réalisation.

Liste Bien Vivre à Valentigney

RÉUNIONS DE QUARTIERS

À l'écoute *des Boroillots*

Les dates des prochaines réunions de quartiers ont été arrêtées. Elles se tiendront dans tous les quartiers de la Ville. Ces réunions ont lieu en présence des élus de notre Ville, des organismes logeurs, de Moventis (Evolity), de la police nationale et de la police municipale. Ces réunions sont l'occasion pour les habitants de s'exprimer sur les sujets qui les préoccupent, d'échanger, de faire part de leurs questionnements… quant à l'action des élus ou du fonctionnement de la Ville.

Retrouvez ci-dessous toutes les dates des réunions de quartiers :

- **Mercredi 2 novembre** à 18h30, salle de l'OTA - **quartier des Buis**
- **Jeudi 3 novembre** à 18h30, petite salle du gymnase des Bruyères - **quartiers des Bruyères, cités blanches et combes Saint-Germain**
- **Mardi 8 novembre** à 18h30, CLSH - **quartier Pézole**
- **Jeudi 10 novembre** à 18h30, au bungalow de l'US Sous-Roches - **quartier de Sous-Roches**
- **Mercredi 16 novembre**, à 18h30 au Centre Belon - **quartier du Centre**

Agenda

Mercredi 2 novembre
Réunion publique *pour le quartier des Buis à 18h30, salle de l'OTA*

Jeudi 3 novembre
Réunion publique *pour les quartiers Bruyères, Cités blanches et Combes Saint-Germain à 18h30, petite salle du gymnase des Bruyères*

Mardi 8 novembre
Réunion publique *pour le quartier Pézole à 18h30 au CLSH*

Jeudi 10 novembre
Réunion publique *pour le quartier Sous-roches à 18h30 au bungalow de Sous-roches*

Vendredi 11 novembre
Commémoration de l'Armistice de 1918. *Rassemblement à 14h45 sur la place de la République. Départ à 15h en direction du Carré Militaire au cimetière puis à 15h45 au Monument aux morts où sera dévoilée la plaque avec 13 nouveaux noms de Boroillots «Morts pour la France».*

Du vendredi 11 au vendredi 18 novembre (sauf lundi 14)
Expositions dans le cadre des commémorations de l'Armistice du 11 novembre 1918 *à la médiathèque Jules Carrez. Expositions visibles de 13h à 18h le vendredi 11 et de 14h30 à 17h30 les autres jours.*
Contact: service culturel – Tél. 03 81 36 22 43

Mercredi 16 novembre
Spectacle «Debout, de bois» *à 16 h, Maison des contes en Est. Gratuit – sur réservation.*
Contact : A la Lueur des Contes – Tél. 06 85 55 08 88 ou alalueurdescontes@laposte.net

Mercredi 16 novembre
Réunion publique *pour le centre à 18 h 30 au centre Belon*

Jeudi 17 novembre
Soirée Beaujolais nouveau *organisée par le Comité des fêtes à 19h, salle Georges Jonesco.*
Renseignements et inscriptions: 06 86 10 61 29 ou comitefetes.valentigney@gmail.com

Vendredi 18 novembre
78e anniversaire de la Libération de Valentigney.
Rassemblement à la stèle de l'angle supérieur du cimetière à 17h30 pour un défilé jusqu'à la place de la République. Puis départ à 17h45 pour la cérémonie au Monument aux morts. En présence d'une délégation du 152e RI de Colmar.

Du samedi 19 au 27 novembre
Semaine de la photographie *au centre Belon avec le photographe Philippe Simon en invité d'honneur sur le thème «Architecture». Exposition visible de 14h30 à 19h les week-ends et de 16h à 18h30 en semaine. Entrée libre.*
Contact: service culturel – Tél. 03 81 36 22 43

Dimanche 20 novembre
Trail des ducs aux Longines. *Au programme: trois courses et une marche nordique. Contact: service des sports – Tél. 03 81 36 25 04*

Mercredi 23 novembre
Animations *à la salle Georges Jonesco dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant, de 13h30 à 16h30, médiathèque Jules Carrez*

Vendredi 25 novembre
Repas solidaire *à la salle de l'Ota. Tarifs: 4,50€ pour les bénéficiaires des minima sociaux et 13€ pour les personnes imposables.*
Inscription: Centre Social – Tél. 03 81 36 12 81

Vendredi 25 et samedi 26 novembre
Thé dansant des aînés *avec remise des cadeaux à la salle Georges Jonesco. Contact: CCAS – Tél. 03 81 36 25 02*

Mercredi 30 novembre
Atelier créatif *à partir de 14h à la médiathèque Jules Carrez. Sur réservation à la médiathèque Jules Carrez au 03 81 37 98 98.*

Dimanche 4 décembre
Bourse-exposition *organisée par l'Amicale philatélique de Valentigney de 9 h à 17 h à la médiathèque Jules Carrez. Entrée libre.*

Dimanche 4 décembre
Marché festif de la Saint-Nicolas, *de 10h à 18h, salle Georges Jonesco. Entrée libre.*

Mercredi 7 décembre
Spectacle de marionnettes *à 14 h 30 à la médiathèque Jules Carrez*
Contact : médiathèque Jules Carrez – Tél. 03 81 37 98 98

Samedi 10 décembre
Broc aux Jouets *du Secours Populaire à la MJC des Champs Montants à Audincourt de 9h à 16h.*
Contact: André Lozé – Tél. 06 41 30 64 44

Mercredi 14 décembre
Conseil municipal *à 19h30, en mairie, salle du conseil*

Vendredi 16 décembre
Cérémonie «Sportifs méritants» *à la salle Georges Jonesco*
Contact: service des sports – Tél. 03 81 36 25 04

Samedi 17 décembre
Marché de Noël *sur la place Émile Peugeot de 10h à 20h avec stands d'artisanat, gastronomie, objets décoratifs… Buvette et restauration sur place. Entrée libre.*
Contact: service culturel – Tél. 03 81 36 22 43